

une partie des frais entre l'Est et l'Ouest, de Fort-William à Sudbury. A mon avis, il y a lieu de rendre hommage à l'actuel chef de l'opposition en Saskatchewan. Autant que je sache, il est un des premiers Canadiens à nous signaler la nécessité d'une subvention en vue d'assurer la péréquation des taux entre l'Est et l'Ouest dans cette région-là.

L'autre point dont je voudrais parler est celui de la mention d'un chemin de fer établi dans ma circonscription de Maple-Creek. Cette mention apparaît à la page 133 du rapport. On y dit que la *Fill-the-Gap Association* a présenté un rapport à la commission à propos du besoin qui existe dans cette région depuis que les premiers colons s'y sont établis. Les pionniers de cette région sont arrivés là il y a environ quarante ans, stimulés surtout par la promesse de l'établissement d'un chemin de fer. La voie ferrée existe, mais elle comporte un détour d'environ 200 milles. Ces gens doivent souffrir de la hausse des tarifs applicables à leurs céréales, à leurs bestiaux et d'autres tarifs. En outre, ils doivent souffrir de la dépréciation de la valeur de leurs bestiaux, qui doivent parcourir cette distance supplémentaire sur cette voie ferrée, et l'on sait que les convois circulent lentement sur certains embranchements de l'Ouest.

Il n'est pas exagéré de dire que les cultivateurs de ces régions ont perdu des centaines de mille dollars du fait de la hausse des tarifs-marchandises et, à mon avis, le chemin de fer lui-même a perdu beaucoup d'argent à cause de ce détour qu'il pourrait éliminer, s'il complétait les trente-cinq milles de ligne pour relier les deux embranchements et rendait possible l'expédition directe des bestiaux et des céréales.

Ces gens, on le sait, sont à vingt-cinq milles de tout chemin de fer. On peut se représenter facilement les difficultés avec lesquelles ils sont aux prises, surtout en hiver, alors qu'ils sont coupés pendant des mois des services que notre époque juge indispensables. Ils sont éloignés des médecins et des commodités de l'existence. Ils se trouvent dans cette situation depuis si longtemps qu'ils se disent que, si l'on ne prend pas dès maintenant les mesures nécessaires pour y remédier, on ne les prendra jamais. Il y a tellement longtemps qu'on débat la question qu'ils ont renoncé à l'espoir d'obtenir ce qu'on leur avait promis dès le début.

Attendre toute sa vie l'établissement d'une voie ferrée, c'est aussi mal qu'attendre toute sa vie ce dont on rêve depuis sa tendre enfance. Je crois que les gens de cette région ont aujourd'hui le droit d'exiger de la direction de ces chemins de fer, soit qu'on complète la voie ferrée, soit qu'on prenne un autre moyen de remédier à la situation intenable

dans laquelle ils se trouvent. Sinon, il leur faudra renoncer à tout espoir. C'est pourquoi je demande au Gouvernement, au Pacifique-Canadien et à la Commission des transports de s'employer à contribuer à l'établissement de la région sur une base durable, afin de répondre, avant qu'il soit trop tard, à l'attente des pionniers de cette partie du pays.

M. White (Middlesex-Est): Monsieur le président, j'ai quelques mots à dire au sujet du transport et de tout ce qui relève du ministre des Transports. Je ne dirai rien du rapport de la commission royale d'enquête sur les transports. Nous avons déjà entendu bon nombre de discours sur ce sujet et la question a été fort bien exposée. Je tiens à appuyer les observations formulées par l'honorable représentant de Lake-Centre.

Je profite de cette circonstance pour féliciter le nouvel adjoint parlementaire au ministre, qui vient d'être nommé. Il est quatre points dont j'aimerais parler. J'aurais peut-être dû attendre qu'ils fussent appelés, mais, en en parlant immédiatement, j'ai cru que nous épargnerions du temps plus tard.

Le premier point, dont j'ai déjà parlé, c'est le tarif injuste qui s'applique aux fèves soya entre l'Ontario occidental et Toronto. Les producteurs de fèves soya paient le même tarif que les producteurs de graine de lin. Cependant, il est aussi facile de transporter des fèves soya que du blé ou des céréales secondaires. D'autre part, je me rends compte que le transport de la graine de lin pose un problème différent et plus difficile. C'est pourquoi je demanderais à l'adjoint parlementaire d'étudier cette question.

Une autre question soulève la critique au pays et dans ma région en particulier: la perception des droits afférents aux permis de radio. J'ai inscrit une question au *Feuilleton* il y a quelque temps. Depuis, j'ai reçu plusieurs lettres protestant contre certains faits. Dans un certain endroit, par exemple, une personne vendait depuis des années les permis de radio. L'an dernier, cependant, soit que le vendeur soit mort ou ait trouvé un emploi plus rémunérateur, ou pour quelque autre motif, il n'a pas fait sa ronde coutumière. Un inspecteur, qui procédait à des vérifications, a puni une bonne partie des gens de ce voisinage qui, se fiant à la promesse de revenir faite par le vendeur, n'avaient pas acheté de permis, non pas avec l'intention de frauder mais simplement parce qu'ils voulaient l'acheter d'un ami. Bien des gens considèrent le permis de radio comme un embarras plutôt qu'autre chose et sauraient gré au Gouvernement de le supprimer.